

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION

92	92	67
----	----	----

PRESENTS	51
POUVOIRS Suppléants	3
POUVOIRS Titulaires	13
ABSENTS	25

Vote Pour :	67
Vote Contre :	0
Abstention :	0

Date de la Convocation

4 JUILLET 2023

Date d’Affichage

4 JUILLET 2023

L’an deux mille vingt-trois, le lundi dix juillet à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans ces locaux, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Mathieu BLESS, Jacques BROS, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christelle HARDY, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Louisa KAOUANE, Guy LEGROS, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Christian PERO, Francis PRADIER, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Laurent SQUASSINA, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Francis MONSARRAT à Olindo VIVAN, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER.

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Florence BELOU à Mathieu BLESS, Martine CLARAZ ANGOSTO à Alain GLADE, Michelle LAVIT à Louisa KAOUANE, Claire FITA à Blaise AZNAR, Serge GARRIGUES à Françoise BOURDET, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Maryline LHERM à Pascale PUIBASSET, Elisabeth LOYER à Claude SOULIES, Stéphanie NADAI-PUECH à Bernard FERRET, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Montserrat REILLES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Martine SOUQUET à Francis RUFFEL

Absents - Absents excusés : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU, Julien BACOU, Thierno BAH, Philippe BARTHES, Jean-François BAULES, Michel BONNET, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Christian DULIEU, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE NERIN, Agnès MERONI, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Didier SALANDIN, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Jacques TISSERAND.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°168_2023

ACTES : 5.3.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 06- Comité départemental consultatif du FSE+ 2021-2027 - Désignation des représentants de la Communauté d’agglomération

Exposé des motifs

Le Département du Tarn est titulaire d'une convention de subvention globale du Fonds Social Européen (FSE+), Fonds dédié à des actions favorisant l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/exclus.

Dans le cadre de la priorité 1 du FSE+ 2021-2027, il s'agira de favoriser l'insertion et l'inclusion active des publics les plus éloignés de l'emploi et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion des publics fragilisés et précaires.

La programmation des opérations bénéficiant de ce fonds prend appui sur un Comité départemental consultatif qui est ouvert aux collectivités disposant d'une compétence politique de la ville.

Cette instance est présidée par le président du Département ou son représentant et émet des avis sur la présélection des demandes de subventions FSE+ instruites par le service gestionnaire, mais aussi sur le contenu des dispositifs concernés par la subvention globale et sur l'avancement de la programmation globale.

Au vu de ces éléments, il est demandé de bien vouloir, après appel à candidatures, désigner deux représentants (élu et technicien) titulaires et deux suppléants au sein du Comité départemental consultatif du Fonds Social Européen + 2021-2027.

Candidatures :

- Elu titulaire : Mathieu BLESS
- Agent de la Communauté d'agglomération titulaire : Anne PERONNE
- Elu suppléant : Alain GLADE
- Agent de la Communauté d'agglomération suppléant : Marion DUCLOT

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Après avoir procédé au vote et en avoir délibéré :

- **Désigne** les membres au sein du Comité départemental consultatif du Fonds Social Européen + 2021-2027.

- Mathieu BLESS, membre titulaire élu
et Anne PERONNE, membre titulaire agent de la Communauté d'agglomération

- Alain GLADE, membre suppléant élu
et Marion DUCLOT, membre suppléant agent de la Communauté d'agglomération

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 24 JUIL. 2023

- publication - mise en ligne
Le 24 JUIL. 2023

et/ou notification
Le

Le Président
Paul SALVADOR

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits.

Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.